

## Adoption officielle du Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels de la MRC de Drummond

Le 13 octobre 2023 – La MRC de Drummond franchit une étape de plus vers la mise en œuvre de son Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHNN). À sa séance d'octobre, le conseil de la MRC a en effet procédé à l'adoption officielle du document, qui intègre les commentaires formulés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs à la suite de l'adoption de la première version. L'élaboration du projet de PRMHNN avait été coordonnée par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec et réalisée en étroite collaboration avec les MRC d'Arthabaska, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

### Le contenu

Le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels présente les grands enjeux propres au territoire en matière de conservation des milieux naturels et propose une vision et des orientations pour s'attaquer à ces enjeux. Les orientations établies consistent à conserver 40 % du territoire en milieux humides, hydriques et naturels, à assurer une gouvernance cohérente et équitable de la conservation de ces milieux et à favoriser une gestion durable de l'aménagement du territoire et du développement urbain.

### La mise en œuvre

La prochaine étape importante de cet exercice consiste à définir le plan de communication. Pour ce faire, la MRC de Drummond a pris les devants et proposé aux MRC d'Arthabaska, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska d'unir de nouveau leurs efforts. L'élaboration d'un plan de communication commun aux quatre MRC aura pour principal objectif de les doter d'outils de communication efficaces pour informer les citoyens, les acteurs locaux et les parties prenantes des actions du PRMHNN. Cela permettra également de mobiliser la population autour des enjeux liés à la gestion des milieux humides, hydriques et naturels.

« La MRC de Drummond est fière d'exercer un leadership structurant dans ce dossier. Nous croyons qu'en unissant nos ressources, nous pourrions obtenir de meilleurs résultats », affirme Jennifer Schwankner, conseillère en environnement et en adaptation aux changements climatiques à la MRC.

Plusieurs actions seront réalisées au cours des 10 prochaines années dans le cadre de la mise en œuvre du PRMHNN. Celles-ci se traduiront, entre autres, par de la révision réglementaire, de l'acquisition de connaissances, du développement d'outils, de l'accompagnement et du soutien d'initiatives.

-30-

Source : Véronique Dion, conseillère en communication  
MRC de Drummond  
vdion@mrcdrummond.qc.ca | 819 477-2230, poste 135